



ayant reçu deux coups de feu, j'ai été obligé, par la perte totale de mes forces, de donner le commandement de l'extrême arrière-garde à M. le capitaine Frichon...

« Vers le milieu du trajet, la route étant devenue si difficile qu'un seul homme pouvait passer de front, il a été impossible à M. le capitaine Odiard du 1er de ligne, à qui j'avais donné l'escorte du busin, de conduire plus long-temps le troupeau, et ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'il l'a abandonné. Dans tous les cas, nous n'eussions même pas été attaqués qu'il nous eût été impossible de le ramener. »

« Ce combat, qui fait le plus grand honneur à toutes les troupes qui faisaient partie de cette petite colonne, nous a fait éprouver des pertes sensibles; mais elles ne sont rien auprès de celles de l'ennemi. Le chemin a été jonché de cadavres de Kabyles, et l'effet moral qu'il a produit sur cette tribu belliqueuse lui a appris que, si elle n'a jamais été soumise à aucune autorité, une poignée de Français n'ont pas craint d'aller l'attaquer au centre de sa population. »

« Le coup que je viens de porter à la tribu des Beni-Mencar a déjà produit son effet; le Kaid-Sidi-Maleck de cette tribu m'écrit pour me réclamer ses prisonniers, parmi lesquels il se trouve de nombreux gens influents, et la fille de son frère. Je lui ai répondu que je ne les lui rendrais que lorsqu'il aurait fait sa soumission; sur ce il m'a écrit de nouveau pour me dire que cela ne dépendait pas de lui, ni des gens de la tribu, mais de Sidi-Embareck. »

Suivent plusieurs rapports du général Négrier sur la campagne qu'il a faite dans l'E. Ces bulletins sont datés de Tebassa, 2 juin, de Djérid, 4 juin, de Mehéri, 9 juin. Dans ces divers rapports, il fait connaître non-seulement les faits qui sont particuliers à son corps, mais ceux qui concernent la garnison de Gizeh, qui a repoussé à divers reprises et avec avantage les attaques des Kabyles.

L'AUREOLE DES CANADAS

JEUDI MATIN, 4 AOUT 1842.

DERNIERES NOUVELLES.

ARRIVEE DU GREAT WESTERN.

L'Arrivée du Great Western à New-York en 13 jours de Liverpool, nous donne de nouvelles de Londres jusqu'au 16 ult.

La nouvelle la plus importante est celle de la mort du Duc d'Orléans, fils aîné du Roi de France et l'héritier présomptif de la couronne, arrivée par accident. Il venait de laisser Neuilly après avoir pris congé de sa famille. Il était dans sa voiture quand les chevaux prirent l'épouvante. Le prince craignant que la voiture ne versât s'était jeté en dehors, mais retenu; les uns disent par ses éperons, d'autres par son épée, il était tombé à terre avec tant de violence qu'il était resté sans connaissance, on l'avait transporté dans une maison voisine, où malgré les soins des médecins il était mort quelques heures après.

Le duc ne laissant qu'un enfant de moins de deux ans, cette mort doit causer quelques inquiétudes sur le sort de la France et de l'Europe. Le roi étant déjà d'un âge avancé la minorité de son successeur pourrait être de longue durée. Le roi lui-même avait supporté cette perte avec fermeté, sa santé se soutenait.

La nouvelle de cette mort avait fait baisser les fonds en France.

Le Bill du tarif avait reçu la sanction royale. Quoiqu'on craint qu'il fut de nouveau pris en considération.

Un Bill avait été passé dans la chambre du Parlement pour la protection de Sa Majesté pour rendre le coupable de grand délit et assigner à la peine de l'exil, de la prison et du fouet ceux qui se serviraient d'armes de la Reine ou lui insulter des crâmes de troubler la paix publique par l'explosion quoiqu'ils n'attendent pas à ces jours.

Lord Brougham avait fait motion dans la chambre des Lords pour faire nommer un comité chargé d'enquête relativement aux souffrances du pays. La motion avait été perdue à la majorité de 61 contre 14.

Une motion à peu près semblable avait été négative dans la chambre des communes.

La veuve du célèbre James Fox était morte dans sa 97me année.

Un grand dîner avait été donné à Sir A. McNabb par les membres de l'Association britannique, sous la présidence du Duc Wellington.

Il paraît qu'il existe une mésintelligence sérieuse entre le premier ministre Mr. Peel et le secrétaire d'état pour les colonies Lord Stanley, qui s'est vu forcé par le premier d'aban donner quelques mesures qu'il avait projetées même de garder le silence par rapport à quelques sujets sur lesquels ils étaient d'avis d'opinion différente.

Les fêtes de Juillet ne devraient pas se célébrer à Paris.

La saison était devenue favorable dans les trois Royaumes ou l'on espérait d'abondantes récoltes.

Quelques troubles avaient agité Burslem, la métropole des poteries en Angleterre. Des manufacturiers et des hommes employés dans les mines de charbons s'étaient rassemblés et avaient commis des violences après avoir laissé leurs ateliers. On a fait venir des troupes pour supprimer ces mouvements. Ces troubles avaient été occasionnés d'abord par la résolution prise par un Mr. Sparrow, grand manufacturier des environs de Burslem de diminuer les gages de ses ouvriers de 7d. par semaine. On peut juger de l'importance d'un pareil établissement en apprenant que cette diminution forme pour le propriétaire de cette manufacture une économie de trois cent louis, (livre sterling) par semaine.

ARRIVEE DU COLUMBIA.

NOUVELLES PLUS RECENTES DE TROIS JOURS.

L'arrivée du Columbia fournit des nouvelles jusqu'au 19 juillet, nouvellement. Nous avons reçu les nouvelles apportées par le Columbia trop tard pour ce No. en outre elles sont à peu-près les mêmes déjà reçues par le Great Western.

Nous citons dernièrement dans l'Aurore le jugement que porte un publiciste, sur ces lois qui composent l'insulte à la langue comme aux mœurs d'un peuple; que dire quand l'enfant de la patrie se rend coupable d'un semblable outrage et n'a pas même une mauvaise loi pour lui servir de prétexte, le passage qu'on va lire contre lequel nous n'avons pas vu s'élever de réclamations se trouve dans le sage article littoral du Caradien du 27 juillet qui porte pour titre l'Acte des écoles. « On nous informe que le surintendant de l'éducation pour le Canada Est vient d'adresser aux commissaires des écoles dans les différents paroisses, ainsi qu'aux conseils de district, des formules de rapport en langue anglaise. »

L'éditeur observe avec raison qu'autant valait qu'elles fussent en Grec, en même temps qu'on pourrait regarder cette démarche comme une marque de mépris de la langue même du peuple auquel on prétend servir les moyens de s'instruire, la démarche contre laquelle le Canadien élève la voix, ne serait elle pas le fruit de quelque inadvertance, quoiqu'il soit difficile de le se poser? Si c'était quelque chose de réfléchi nous ne pourrions nous contenter de Penvisager sous le point de vue qu'elle présente à la fois de comique et de bizarre. Des nouvelles de cette nature manquent rarement de produire des conséquences toujours graves, souvent funestes.

Nous n'avons pas le temps d'appuyer sur ce sujet, nous regrettons de manquer l'espace aussi pour reproduire l'article du Canadien du premier d'août dans lequel on discute au long le fameux projet d'anglicisation. Cet article mérite l'attention de tous les amis du pays.

Hier sur les onze heures de l'avant midi Son Excellence Sir Charles et Lady Bigot, ainsi que sa famille, sont arrivées en cette ville, venant de Québec ils étaient passagers à bord de Lord Sydneyham.

BAL:—C'est ce soir que doit avoir lieu le grand Bal sous le patronage de son Excellence le gouverneur général et Lady Bigot, au palais du Marché Ste. Anne à 9 heures. Le produit de ce bal doit être mis en aide aux fonds de The Montreal Ladies Benevolent Society, et sera conduit sous la direction des Dames de cette institution.

Bill's d'Amis à la mort d'un Monsieur 12s. 6d. pour une Dame, 5s.

A propos des grossières injures prodiguées dernièrement dans le Herald à Monsieur B. Papineau quel qu'un nous fait le reproche de ne pas relever plus souvent ce qui se trouve en ce genre de blâmable chaque jour dans ce journal. Nous le prions d'observer que pour signaler ce qui s'y trouve journellement d'outrages aux hommes de mérite du pays comme pour relever tant d'autres choses pires encore que des insultes, il faudrait des volumes comme ceux dont la province a fait les frais pour les régistres ou conservateurs d'hypothèques.

EXERCICES LITTÉRAIRES:—Mardi le dix du présent, Edmond-Henri Forbes, et Félix Painchaud, élèves de Mr. L'Abbe Duchaine, ont soutenu chacun, un examen de plus de deux heures, sur les principes de la langue française et sur un cours entier d'Arithmétique raisonnée. Ils ont répondu de la manière la plus satisfaisante aux questions nombreuses qui leur ont été proposées, ils ont résolu avec la plus grande facilité, divers problèmes difficiles et compliqués.

A Montréal, le 3 d'Août 1842.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

Mercredi dernier, eurent lieu les exercices littéraires du collège de l'Assomption, elles ont été, nous dit-on, comme les années précédentes des plus brillantes; comme nous n'avons pu y assister, nous nous bornerons à publier la liste des prix remportés par les plus heureux, et en même temps elle donnera une idée des matières dont traite cette importante maison.

LISTE DES PRIX DU COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

- RHÉTORIQUE. Prix d'Excellence Joseph G. Gault: Accessit Alfred Dufort. Discours français: 1er Prix, Joseph Guilbault, 2d Alfred Dupuis, accessit 1er, Auguste Brisson, 2d Joseph Morin. Amplification latine: 1er Prix, Joseph Gault, 2d Alfred Dupuis. Accessit: 1er Norbert Chamberland, 2d Auguste Brisson, 3d Joseph Desmarais. Version française: prix Joseph Guilbault, 2d Alfred Dupuis. Accessit: 1er Joseph Morin, 2d Auguste Brisson, 3d Fabien Charpentier. Récitation de la Rhétorique: prix Joseph Guilbault. Accessit: 1er Norbert Chamberland, 2d Joseph Desmarais. Science de la géographie: prix Fabien Charpentier, Joseph Guilbault, Joseph Picard. Belles-lettres. Excellence: prix François Cassidy, Maxime Olivier. Accessit: 1er Horace St. Germain, Joseph Perrault. Amplification française: prix François Cassidy, Maxime Olivier, 2d Léandre Provost. Accessit: 1er Adolphe Magnan, 2d Horace St. Germain, 3d Romuald Raymond. Amplification latine: prix François Cassidy, 2d Joseph Perrault. Accessit: 1er Maxime Olivier, 2d Louis Martel. Version: prix François Cassidy, 2d Horace St. Germain. Accessit: 1er Léandre Provost, 2d Maxime Olivier et Joseph Perrault. Vers français: prix François Perrault, 2d François Cassidy, Maxime Olivier. Accessit: 1er Léandre Provost et Romuald Raymond, 2d Adolphe Magnan et Horace St. Germain. Vers latins: prix Maxime Olivier, 2d François Cassidy. Accessit: 1er Louis Martel et Joseph Perrault 2d Adolphe Magnan. Connaissance des belles lettres: prix Louis Martel et Adolphe Magnan. Accessit: 1er Samuel Lewis, 2d Léandre Provost. Science de la géographie: prix Joseph Perrault, Maxime Olivier, Horace St. Germain, François Cassidy. Récitation de vers français: prix Maxime Olivier. Accessit: 1er François Cassidy, 2d Joseph Perrault. Vérification et méthode. Excellence: prix Damien Laporte. Accessit: 1er Placide Renaud, 2d Louis Brunelle. Version: prix Placide Renaud, 2d Alfred Noisieux. Accessit: 1er Damien Laporte, 2d Thomas Garceau. Thème: prix Damien Laporte, 2d Louis Brunelle. Accessit: 1er Placide Renaud, 2d Alfred Noisieux. Vers latins: prix Placide Renaud, 2d Damien Laporte. Accessit: 1er Alfred Noisieux, 2d Thomas Garceau. Histoire moderne: prix Damien Laporte et Louis Brunelle. Accessit: 1er Alfred Noisieux. Mythologie: prix Damien Laporte, Louis Brunelle, et Alfred Noisieux. Accessit: Placide Renaud. Histoire des vers français: prix Damien Laporte, Louis Brunelle, Placide Renaud, Alfred Noisieux. Syntaxe. Excellence: prix Ugo Desmarais accessit Paul Piché. Version: 1er prix Uldarie Duprat, Camille Piché, Urgel Desmarais, 2d Urgel Archambault, Alexandre Archambault, Clément Bouché. Accessit: 1er Albert Lacombe, 2d Louis Lesage, 3d Théophile Jumeau, Joseph Brisot et Denis Bricot, 3e Adolphe Lapierre. Thème: prix Urgel Desmarais, 2d Albert Lacombe, Uldarie Duprat, Urgel Archambault, Camille Piché. Accessit: 1er Olivier Desrosé, Clément Bouché, Alexandre Archambault, 2d Joseph Brisot et Louis Lesage, 3e Théophile Jumeau. Histoire Moderne: prix Urgel Archambault et Albert Lacombe. Accessit: 1er Uldarie Duprat, 2d Adolphe Lapierre, 3e Denis Bricot. Elements. Excellence: prix Joseph Bricot, accessit Paul Piché. Version: prix Joseph Byron, et Joseph Bricot, 2d Zéphirin Poulin, François Bricot, Jean Marie Lapierre. Accessit: prix Paul P. Boivin, Jérome Laporte, Joseph Goguel, 2d Simon Morin, Théophile Michon, 3d François O'Brian, et Octave Régnier. Thème: prix 1er Simon Morin, 2d Joseph Byron, Paul Piché, Théophile Michon. Accessit: 1er Joseph Bricot et Léon Lacroix, 2d François Bricot, Joseph Goguel, Jean Marie Lapierre, Zéphirin Poulin, Jé. Elie Roque, François O'Brian, Jérôme Laporte. Grammaire: prix Elie Roque. Accessit: 1er Octave Régnier, 2d François O'Brian, Olivier Beaudry, Olivier Chausse. Histoire sacrée: prix Simon Morin, Paul Piché, Joseph Goguel. Ecole Française: prix orthographe 1er Pierre Vallant, 2d Noël Hérou. Accessit: 1er Ambroise Pelletier, 2d Joseph Foisy. Ait hémétique 1ere Classe, 1er prix A. Fed. Martel, 2d Joseph Bourdon, accessit François Foret. 2de Classe: 1er prix Ambroise Pelletier, 2d Noël Hérou, Benjamin Piché et Edouard Leblanc, 3d Louis Perle, accessit Adolphe Lafort. 3em Classe: 1er prix Charles Giroux, 2d Pierre Vaillant, accessit 1er Joseph Foisy, 2d Comte Alin, 3em Seraphin Boulet. 1ere Classe de Grammaire: prix. Venant Baret, accessit Noël Hérou. 2d Pierre Vaillant, 3em J. Dufort, 2d classe: prix P. Lemire, accessit J. Foisy et E. Cloutier, 2d Adol. Lafort, 3em P. Venne. Histoire du Canada: prix Pierre Lemire, accessit C. Alin, 2d F. Gauthier, 3em N. Hérou. Ecole Anglaise Excellence, Michel Boulet, accessit Charles Giroux, Lecture: prix Benjamin Piché, accessit Orlan Giroux, 2d Sem Giroux. Grammaire, Charles Giroux, accessit Michel Boulet, 2d E. Leblanc, Ecriture: prix Charles Giroux, accessit 1er Magloire Galerneau, 2d Joseph Bourdon, 3em A. Martel, 4em Isaac Jones.

La Canadien

QUESTION DE LA FRONTIERE.

Pour le coup, la nouvelle d'un arrangement de cette question par les négociateurs Anglais et Américains est annoncée avec toutes les conditions de la certitude; et s'il reste encore quelques points à éclaircir, ce ne sont que des points de détail. Mais une nouvelle difficulté surgit, qui menace d'empêcher encore cette fois, le règlement définitif de cette longue et délicate dispute.

les commissaires du Maine, en ratifiant les bases du traité, auraient mis pour condition que le sénat des Etats-Unis y acquiescât aussi, et l'on annonce qu'il se forme au sein de ce corps une formidable opposition à la ratification de l'arrangement. Le New-York Herald dit sur la foi de ses correspondants de Washington, que "le traité serait rejeté à une grande majorité" ajoutant: "on peut se fier à cette nouvelle." D'autres journaux, se tenant en réserve sur l'existence de cette opposition, espèrent quelle se convertira en fumée. On voit cependant que les partisans du rejet du traité avaient assez de confiance dans leur force, ou de détermination dans leur démarche, pour avoir déjà fait de l'éclat en plein congrès, et protesté hautement contre le traité. "On nous assure, dit le Herald, que si le traité est rejeté, Lord Ashburton s'embarquera aussitôt dans le Warrington pour s'en retourner, et que M. Fox demandera son pas-ports " et le suivra."

D'après ce que nous pouvons tirer des différentes versions qui ont été publiées, la délimitation de la frontière, sur le territoire de la Rivière St. Jean, est à peu de différence près, la même qu'avait tracée le Roi de Hollande, et que les Etats-Unis ont rejetée. Mais cette fois les Etats-Unis n'auraient obtenu de Lord Ashburton une indemnité de cinq-cent mille piastres, dont trois-cent mille pour le Maine et le Massachusetts, et deux-cent mille pour couvrir les dépenses que le Maine a encourues pour la défense du territoire en litige. Sur ce point N. W. Hamshire, Vermont et New-York auraient aussi obtenu de légères extensions de frontière, en particulier l'ouest Point, qui est un point militaire important sur le lac Champlain. Il est un autre point sur lequel les rapports ne sont pas bien clairs, savoir, celui de la navigation de la Rivière St. Jean, on ne sait si les Américains en ont obtenu la navigation dans toute sa longueur ou seulement dans l'étendue où cette rivière forme la ligne de séparation entre les deux pays. Tous ces points seront éclaircis dans quelques jours.

Nous venons de dire que la ligne adoptée par les négociateurs de chaque côté est à peu près la même que celle du ci-devant Roi de Hollande; cette ligne pousse la frontière Est de l'état du Maine jusqu'à la rivière St. Jean en ligne droite avec Mars Hill; de là elle remonte le cours de la rivière jusqu'à l'embouchure de la branche appelée rivière St. François, qu'elle suit jusqu'à sa source, et de ce point elle descend en ligne droite ou à peu près jusqu'au point où cesse la contestation. Le territoire en litige se trouve ainsi partagé par moitié à peu près entre les deux parties; les Etats-Unis ayant la meilleure portion, et l'Angleterre conservant le terrain où passe le chemin de communication entre le Nouveau-Brunswick et le Canada, ce qui paraissait pour elle le grand point dans l'affaire. Les plus perdants dans le procès sont le Nouveau Brunswick et le Bas-Canada, et nous devons dire que nos voisins des Etats-Unis sont vraiment difficiles à contenter, s'ils n'acceptent pas les conditions de Lord Ashburton; plus tard ils courent le risque de ne pas les avoir aussi bonnes. Ils ont la meilleure part de l'objet en litige, et les cinq-cent mille piastres qu'on leur donne pour céder l'autre part, les font se retirer avec les honneurs du procès. Combien de plaideurs ne s'en tirent pas aussi bien.

COUR D'APPEL.—C'est le résultat des travaux du dernier terme, ce Samedi dernier.

APPELS DE MONTREAL ET DES TROIS RIVIERES.

Chamberlin et Sprague—Jugement infirmé Turgeon et S. Guin— " " " " Langlois et Vanrain— " " " " Laroque et Lalond— " " " " Scott et Robertson— " " " " Scott et Foley— " " " " Bell et Short—Jugement infirmé en partie, frais divisés.

Cherrier et Harwood—Jugement confirmé

Butte et Bron-den— " " " " Wartelle et Pilon— " " " "

APPELS DE QUEBEC.

Smith et McLeod—Jugement infirmé La Banque de Québec et Barret—Jugement infirmé.

Extraits de la Correspondance de Paris du Courier des Etats-Unis, en date du 8 juillet 1842.

P. S. On m'a assuré à l'instant que le roi, qui connaît aussi bien que le ministère le résultat probable des élections, qui sera peu favorable au cabinet, s'il ne lui est positivement contraire, a fait offrir à M. Molé le portefeuille des affaires étrangères. M. Molé a répondu au roi qu'il ne pouvait accepter avant d'avoir été nommé à la chambre, et de savoir ce qu'il en tirerait. " Je n'ai pas l'envie, dit-il, d'avoir pour adversaires quatre hommes comme MM. Guizot, Thiers, Barrot et Billaut, et je ne me sens pas de force à lutter contre une coalition." Le roi s'est alors, nous affirme-t-on encore, adressé à M. le duc de Broglie, à qui il a écrit une lettre de huit pages. Dans cette lettre il remercie M. de Broglie, qui a terminé son rapport sur l'abolition de l'esclavage des sept ans qu'il y exprime, puis il témoigne le désir de voir M. de Broglie, rentrer aux affaires.

L'Angleterre voit bien que la ratification du traité de 1841 par la France est impossible, mais elle se rabat sur les traités de 1833 et 1835. C'est en faveur de ces traités que Louis-Philippe va tâcher de trouver une majorité. Il a l'espoir que M. Billaut ne trouvera pas facile à accepter ces traités, et il voudrait le faire entrer dans un ministère dont M. de Broglie serait le chef, M. de Broglie, l'auteur des traités de 1831 et 33. C'est une combinaison qui sera difficile à exécuter. Dans la lettre en question, le roi parle aussi de sa santé en termes un peu faibles. La veille du départ de M. Thiers, il lui a écrit aussi une lettre dans laquelle il le trouve ve bien heureux de pouvoir aller aux eaux, et se plaint des devoirs qui le retiennent à Paris. Depuis quelque temps le roi, dans ses lettres, parle de la mort, presque sans cesse, et comment que l'ateaubriand. On voit qu'il la redoute beaucoup.

EXTRAITS DIVERS.

BRESIL.—Les journaux de Rio Janeiro du 20 juin, annoncent qu'un mouvement révolutionnaire a eu lieu dans les provinces de St. Paul et de Minas Geraes. Le but et les détails en sont donnés par une proclamation de l'empereur et par les bulletins officiels. Dans une dépêche datée de Barbacena, capitale de la province de St. Paul, on lit: "Le principal but du mouvement qui a éclaté dans cette ville, est de soutenir la constitution politique de l'Empire et le trône de don Pedro II, et de défendre ces objets sacrés contre les violations dont ils sont atteints par la loi de réforme du code, r forme qui annule les bases principales de la constitution." Il paraît, d'après cela, que l'insurrection n'est autre chose qu'une douce violence que les Brésiliens veulent faire à leur jeune empereur pour l'arrêter dans la voie réactionnaire où il s'est engagé depuis son couronnement. On sait que déjà une pétition couverte d'un grand nombre de signatures lui avait été adressée pour demander le renvoi du ministère qui s'est attiré une grande impopularité. Don Pedro repousse avec dédain cette humble supplique, et c'est par suite de ce déni de justice qu'a surgi la révolution. Mais l'empereur n'a pas plus cédé aux menaces qu'aux prières; il a immédiatement mis ses troupes sur pied pour faire face aux insurgés qui s'avançaient de 2,000. On avait arrêté dans la capitale un grand nombre de personnes sus, et de sympathie pour la révolution.

TURQUIE.—On écrit de Constantinople

14 juin, à la Gazette d'Ausbourg: "Samedi dernier, les ambassadeurs de cinq grandes puissances se sont réunis en conférence pour délibérer sur les affaires de la Syrie. Sir Stratford Canning a déclaré qu'il fallait maintenant procéder avec énergie, attendu que les vœux de la commission obtiennent aucun succès auprès du sultan. M. de Tilton, chargé d'affaires de Russie, a répondu que les affaires de Syrie n'avaient à l'administration intérieure de l'empire ottoman, et que dès lors il était impossible d'adopter des mesures coercitives. L'ambassadeur britannique invoque à l'appui de son opinion, les promesses que la Porte Ottomanne a faites aux puissances relativement à l'administration de la Syrie, et à la constitution à donner à ses habitants. L'ambassadeur d'Autriche partage cette opinion, et de Bourqueney se fonde à cet égard sur le droit de protection que la France exerce depuis un temps immémorial sur les chrétiens du Liban. "L'ambassadeur de Prusse a déclaré, d'après ses instructions il ne peut prendre part qu'à une résolution arrêtée par un commun accord. Si donc on en veut adopter des mesures énergiques, la Russie et la Prusse s'abstiendront de toute coopération, même morale. Toutefois, la question de savoir si des mesures coercitives s'adoptent est encore indéterminée; mais tout fait qui se rattache à cette question, sortira de la conférence, Sir Stratford Canning a expédié un navire à vapeur chargé, en donnant l'ordre au capitaine de n'ouvrir ses dépêches que lorsqu'il sera franchi les Dardanelles. On croit que des pêches sont destinées à l'amiral commandant la flotte de la Méditerranée et à la côte de Syrie."

ESPAGNE.—On écrit de Madrid,

"Il n'a pas encore été livré de bataille parlementaire, et si la coalition est fidèle à ses plans, ce ne sera pas dans cette session les luttes s'ouvriront. La coalition, par le conseil de ses chefs, est décidée à la tactique défensive à l'offensive. On écrit de Barcelone, le 29 juin: "La nouvelle de l'envoi de Zurbriggen des troupes en Catalogne, a jeté la consternation parmi les bandes carlistes; elles craignent à se disperser; les chefs cherchent à gagner la frontière française, et chaque troupe se cache isolément. P. S. Le Messenger contenait les lignes suivantes: "On écrit de Figueras, que le bande Felip a été pris par les troupes carlistes." On écrit de Madrid: "Le 27, le ministère espagnol a projeté de loi sur les députations provinciales. Le 28, la chambre des députés a voté la majorité de 60 voix contre 22."



MARCHANDISES SAINES.

A MEILLEUR MARCHÉ QUE DES

MARCHANDISES ENDOMMAGÉES

Le Soussigné, a ouvert un Magasin sur la rue St. Paul, vis-à-vis la "Banque de la Cité" et ci-devant occupé par Messieurs HALL, FILTON, et à l'honneur d'informer respectueusement les Dames de Montréal et des environs, qu'il en main un excellent assortiment de MARCHANDISES DE GOUT et D'ETAPPE, lesquelles il disposera, en gros et en détail, à des conditions qu'il est certain, qui attireront l'attention des Dames de Montréal et du Public en général, car il est déterminé de VENDRE des MARCHANDISES SAINES à meilleur marché que des MARCHANDISES ENDOMMAGÉES, qui sont maintenant si recherchées. Venez voir et jugez vous mêmes.

W. H. RICHMOND, Montréal, 21 juin 1842. j-20

W. H. RICHMOND.

PRENDRE les ECUS FRANÇAIS pour UN PECU et TROIS SOUS en Marchandises à son Magasin, Rue St. Paul, vis-à-vis la Banque de la Cité. Montréal, 12 Juillet, 1842. j-23

ENCORE MEILLEUR MARCHÉ

750 VERGES INDIENNES à 3/4 de la verge 640 verges Indienne Française, 61. do do 315 vgs. 4 5 Printed Saxons, le 3d. do do 380 do Cotton brun 3/4. do do 500 do Regatta à chemises 61d. do do 275 Collets de Mouseline, 9d. chacun

Une grande variété d'autres Marchandises, trop long pour en faire mention, à des prix très réduits pour argent comptant, chez W. H. RICHMOND, Rue St. Paul, vis-à-vis la Banque de la Cité, 25 juin 1842. j-22

LE SOUSSIGNÉ informe ses amis et le Public, qu'il a reçu en addition à son fond ordinaire de Commerce, de BELLES ETOFFES en SOIE et en Laine pour ORNEMENTS D'ÉGLISE, plusieurs desquelles, depuis les plus communes jusqu'aux plus riches, sont employées et prêtées à servir.

On y trouvera des Galons, Frange en soie, laine, Or et argent, Chemises à broder, Etoffes à Soutane, Ceinture de laine et de Soie.

UN ASSORTIMENT DE VINS BIEN CHOISIS, particulièrement pour l'usage des Fabriques, de bonne huile à Lampe, diverses qualités de Vin Rouge et blanc, en Pipes, Barriques et Quart. Quelques Caisnes de Vins français tels que Chateau Lafitte, Barsad, Zénaide, Sauterne Champagne.

AUSSI, Madrère et Port, Quelques caisses des meilleures liqueurs, Anisette, Amende, Anis, Eau de vie d'Inde, Eau de Vie, Le tout d'une qualité très recommandable.

DE LA CIRE blanche et jaune, Cierges assortis, FROMAGE ANGLAIS et GRUYÈRE. Devant transporter son fonds de commerce à une personne qui le trouve trop considérable, le Soussigné a réduit tous les articles qui composent le dit fonds aux plus bas prix du marché, afin d'entretenir la quantité. Jh. ROY.

ATTENTION!

A VENDRE. CINQ EMPLACEMENTS sis et situés dans le village de SOREL dépendants de la succession de feu PIERRE TRIGANNE en son vivant subergiste du dit lieu avec 3 maisons, étables, remises, jardins &c. très avantageux pour le commerce. Vente le 1er jour d'AOUT prochain à DIX heures du matin.

DEUX TERRES dans la paroisse de St. Aimé en bois debout l'une de 3 arpents sur 40 et l'autre de 2 arpents sur 30 le 2 d'Aout à dix heures de l'après midi. Pour plus amples informations s'adresser à J. N. D. Crébessin, N. P. de Sorel ou au Soussigné à la Baie du Febvre.

CONDITIONS LIBÉRALES. JOSEPH MANSEAU, Tuteur, la-3-3 Baie du Febvre, 6 Mai 1842.

VERRES A VITRES ET DE CRISTAL. 60 Paniers de Verres à Vitres, Nos. 1, 2, 3 32 Do Tale Gill New Tumblers à vendre par JOHN BLACKWOOD, rue St. Paul No. 210. 16 juin 1842. la-18.

N. B. Une quantité de Verres à Vitres, en boîtes attendues journellement.

MARCHANDISES SECHES NOUVELLES. UN assortiment choisi de MARCHANDISES D'ETAPPE et DE GOUT importées cette année, à vendre à très bon marché par JOHN BLACKWOOD, rue St. Paul No. 210. la-18.

POELES. VENANT d'être reçues des Fondries des Iles Vertes, un grand assortiment de POELES, de Gout, de SALON, BUREAU, SALLE, et CHAMBRE à COUCHER, Supérieur POELES DE CUISINE de prix. POELES simple et double de 18 à 36 pouces, de TROIS-RIVIERES et d'ÉCOSSE.

—Aussi— Un assortiment général de Quincaille, Outils de Mécanique, etc. de Manufacture Anglaise et Américaine. WM. RODDEN, Enseigne du Poble, 211 Rue St. Paul, Montréal, 13 Sept. 1841. j15-

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu DAME MARIE JOSEPH WOOLSEY, veuve PIERRE GUEROUT sont priées de transmettre leurs comptes à ALEXANDRE LEMOINE, écuyer, notaire, à son étude en face de la Banque de la Cité, rue St. Pierre dans la ville de Québec, et celles qui peuvent être admises à la dite succession ou à celle du dit feu Pierre Guerout de son vivant négociant de la dite paroisse de St. Denis auront à payer sans délai au Soussigné.

HENRY LEMESURIER, C. B. LINDSAY, Procureur de LOUIS GUEROUT et NARCISSE GUEROUT Québec 16 juin 1842. Exécuteurs Testamentaires.

A VENDRE par autorité de JUSTICE et à ad juger au plus offrant et dernier Encherisseur LUNDI 8 AOUT prochain à UNE heure de l'après-midi sur les lieux.

UN TERRAIN situé sur la Rue Craig en cette ville, dépendant de la Succession de feu l'Honorable, P. DE ROCHEBLAYF, de la contenance de 150 pieds sur 125 pieds, plus ou moins mesure anglaise borné en profondeur par la Ruelle des Fortifications d'un côté par R. Robinson et de l'autre côté par les nommés Bouchard & Robertson ou leurs représentants. Les conditions seront annoncées lors de la vente et on pourra les connaître en tout temps, ainsi que toutes particularités, en la demeure de A. LAFRAMBOISE Ec, ou en l'Étude de THO. BEDOIN N. P. Montréal 18 Juillet 1842. y-2-31

MR. O'CONNOR A SON MAGASIN DE TOUTE ESPECE DE CHAUSSURES EN GENERAL SITUÉ VIS-A-VIS LE PALAIS DE JUSTICE, RUE NOTRE DAME, MONTREAL. Montréal 18 juin 1842.

AVIS. TOUTS ceux qui ont des réclamations contre la succession de feu ANDRÉ TRUDEAU, Ecuyer, en son vivant Arpenteur, de Montréal, sont priés de les faire connaître à Frs. Trudeau, rue St. Denis, ou à Z. J. Trudeau N. P. rue Sauguinet. Montréal 2 juin 1842. j-12

CORPORATION DE MONTREAL. DES offres seront reçues jusqu'au SEIZE du courant pour fournir des blocs nécessaires au pavé des rues dans cette ville. Les dits blocs devant être de pin ou de cèdre tous placés complètement dans les dites rues à tant pour verge. Ou bien à tant pour l'ouvrage en par la Corporation fournissant le bois, à prendre aux quais, et sciés quarré. Pour plus amples particularités, s'adresser à l'Inspecteur de la Cité, Conseil de ville 5 juin 1842. j. 13.

STOCK DE LA BANQUE DE LA CITE. 20 PARTS à Vendre par le Soussigné, 11 Juillet, 1842. ALEX. BRYSON, j-23

ON A BESOIN. DE 1000 Cord. d'ÉFINETTE ou de PRUCHE pour l'usage du Bureau à VAPEUR fusant la traversée vis-à-vis Longueuil à être livrés comme suit: 250 Cordes le ou avant le 1er Aout 250 do le ou avant le 1er Septembre 250 do le ou avant le 1er Octobre 250 do le ou avant le 1er Novembre. Les offres devront être adressées au "Secrétaire de la commission pour le chemin à Barrière de Chambly et Longueuil" à Chambly. Juin 23 1842. j-23

DEUX MAGASINS A LOUER vis-à-vis le Palais de Justice. Possession donnée immédiatement ou aux 1er. mai prochain. S'adresser à J. L. BEAUDRY, et Cie. Montréal, 5 Janvier 1842. j-26

UNE femme respectable de cette ville, âgée de 45 ans, entendant parfaitement la Cuisine, désirait se placer comme MENAGÈRE chez quelque Curé ou autre. Elle pourrait produire les certificats de bonnes mœurs et d'respectabilité. Pour plus ample information, s'adresser à ce Bureau ou à Joseph Roy, Ec. Marchand, rue St. Paul. Montréal 17 Janvier 1842. j-25.

UN SERVAnte DEMANDE. ON a besoin immédiatement d'un servante pour une famille respectable de cette ville. On exigera des recommandations de mœurs et de probité. S'adresser à ce bureau. Montréal 21 juin 1842. 23.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné qu'à compter du 1er Juillet courant la société ci devant existant sous le nom et raison de P. R. Fauveux & Cie établi au village de L'Assomption a été dissoute d'un mutuel consentement. Toutes personnes contractées envers la dite société sont requises de régler leurs comptes respectifs avec Isale Melançon & Cie diement autorisé à cet effet. Le même genre de commerce sera continué au même lieu et aussi libéralement qu'autrefois par le dit Isale Melançon. L'Assomption ce 27 Juillet 1842. l'm. 35

AVIS. TOUTES personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu Charles Bernard en son vivant Marchand de Berthier, sont priées de présenter leurs comptes dûment authentiqués au soussigné et les personnes qui doivent à la dite succession sont priées de payer immédiatement au même. ALEXIS BAREILLE DIT LAJOIE, CURATEUR 1-3 Maskinnong 7 Mai 1842.

A VENDRE. PAR le Soussigné, le rajadu de l'Acote St. Pierre 4e. et 5e. rangs augmentation d'Aston, divisée en 52 lots de 50 arpents chaque lot. Dans les bois francs, township de Sommet et les lots Nos. 26 et 27. Rang 10. 23 et 24. Rang 11. Prés de Drummond Ville, township de Wickane, Nos. 26 et 12, Nord 28 Rang 8. —DE PLUS— Une des meilleurs places de moulin à Chester, No. 18. Rang 1. Toutes ces terres sont pour à l'usage au milieu des habitations, et d'une fertilité reconnue. Le Soussigné en disposera à bon marché pour argent comptant ou pour un crédit qui ne devra pas excéder 10 ans. Un titre incontestable sera donné. Pour plus amples informations, s'adresser aux Trois Rivières au Soussigné. E. S. PACAUD, j-30. Montréal 15 juillet 1842.

LE DR. TRESTLER, occupe maintenant la Maison de Toust. Peltier, Ec. Avocat. En coignure de la rue St. Gabriel et St. Jacques. Vis-à-vis la Maison autrefois du Dr. Nelson. j-4

PROPRIETE DE VALEUR A VENDRE. DANS LES RUES ST. PAUL ET ST. BONAVENTURE.

LE soussigné offre en vente les propriétés de grande valeur, suivantes:—1o. La moitié indivise d'une maison et de ses dépendances situées dans la rue St. Paul et touchant par derrière à la rue des Commissaires faisant la quatrième Propriété depuis la ruelle Walker en allant vers le Marché-Neuf, et depuis plusieurs années faisant la résidence de Mr. Boulanget, Marchand-Tailleur.

2o. LA MAISON et LA PROPRIÉTÉ, aux environs du Marché à fin, formant le coin de la rue St. Bonaventure et de celle qui conduit à la grande rue dans le faubourg St. Antoine, et vis-à-vis la maison de Dame Veuve Aussen. Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau du CANADA TIMES ou au Propriétaire. Da. P. MUNRO, Rue du Collège, Montréal 24 Décembre 1841.

ROUVER ROY, AVOCAT, RUE ST. GABRIEL. Montréal 22 Juin 1842. j-21.

A VENDRE. 1200 c. et 5 c. de cuir à semelle de New-York 500 do do do différent tannages 350 do 3 do do bruns 75 do do do ville 20 do de vache crû 95 doz de kiers 130 do peaux de veaux 500 do de vache fendu 250 doz. peaux mouton anglaises Bordure, doublure, et fil. Sc. Kc. Kc. JOHN PRATT, & Co Montréal 5 Avril 1842

POUR L'EXTRACTION des DENTS S'adresser au Dr. PERRAULT, Rue Craig —12 Octobr, RELIEUR.

THOMAS CAREY informe respectueusement le public qu'il est prêt à exécuter à son magasin, rue St. Paul, vis-à-vis PHOTEL RASCO, TOUTES RELIEURES de LIVRES dans aucun style, suivant les ordres, et aussi promptement que possible. Il espère que par son assiduité, son attention et la modicité de ses prix, à assurer un PARTAGE des OUVRAGES. Reçueuses pour les Librairies, Institutions et sociétés aux prix du commerce. N. B. L'on trouvera aussi à son magasin toutes sortes de livres d'écoles ainsi que livres de compte en blanc. Montréal, 24 Mars 1842. y-m.

SOUS PRESSE et paraîtra LUNDI PROCHAIN, le 4 OCTOBRE: LA TERRE SAINTE ou LIEUX CELEBRES DANS L'ÉCRITURE SAINTE, suivis d'une Nouvelle Méthode pour faire le CHEMIN DE LA CROIX, par G. LABRE, Frère Missionnaire. 1re Edition du Canada augmentée des Prières de la Messe, etc. etc. Le tout formant un joli in 18 de 112 pages. Prix 15 SOUS et se vendra chez E. R. FABRE, Rue St. Vincent et chez l'Imprimeur, LOUIS PERRAULT, Montréal, 30 Sept. 1841. j-5

AUX DIRECTEURS DE COLLEGE &c. &c. &c. LE Soussigné a dernièrement publié un COURS D'HISTOIRE d'une rédaction soignée adopté dans les écoles Chrétiennes et contenant: 1o. Abrégé de l'histoire sainte 2o. Abrégé de l'histoire des principaux peuples du monde 3o. L'histoire abrégé du Canada précédé d'un précis de l'histoire de France Un joli volume in 20 de plus de 200 pages. On se le procurera aussi chez E. R. FABRE, prix modéré. LOUIS PERRAULT, j-60

MAGASIN DE MARINE. SUIF, Huile d'Olive, Cloches, Pavillons, pour les Steamboats. 300 Poulies anglaises importées. 300 Rouleaux de cordages à patente Ancres, Chaines, Cannevs, fil à voile. Coaltar, Broses, Brai, résine Carvelles, Clous, (toutes sortes de voiles faites). N. B. Equipement complet et de toutes sortes pour Goélettes. DE PLUS Epicerie, Sel etc. etc. FRANCIS MULLINS, Rue des Commissaires, 28 Février 1842, i. s. 107.

ON désire dans une famille respectable se procurer DEUX ou TROIS PENSIONNAIRES, à chacun desquels on pourra fournir une chambre séparée à un prix modéré, s'adresser à ce bureau. Montréal, 5 Octobre 1841. j-60

LOUIS O. LETOURNEUX, avocat et procureur. A TRANSPORTER SON BUREAU RUE ST. GABRIEL, EN FACE DE LA RUE ST. JACQUES. MONTEAL, 24 DÉCEMBRE 1841.

MR. WHITE & CIE.—Ont à vendre un assortiment considérable d'objets en ferblanc, vernis, naturels et communs, de plus Quincaille, Peintures, Huiles de toutes sortes, Poêles pour Cuisine, Salons, Parloirs, et une grande variété de machines pour prendre des bains, baignoires, baigns de corps et baigns de tête, Machine pour conserver, en cave, les viands fraîches, Machines à patentes pour le Café &c. &c. 27 juin 1842. l. m. n. s.

ON A BESOIN. DANS la paroisse de Ste. Marguerite de Blainville, autrement dite L'Acadie, d'un MAITRE et d'une MAITRESSE d'École qualifiés sous tous les rapports pour remplir cette charge. Un maître dont l'Épouse pourrait tenir l'école des filles serait préféré. S'adresser à l'un des Commissaires des Écoles sur les lieux, L'Acadie, 30 Mai 1842.

L. P. BOIVIN, HORLOGER, RUE ST. PAUL, PRES DU MARCHÉ NEUF.

L'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages à bord du "Gouter Johnson" Un assortiment complet d'articles de choix et de goût consistant en: Montres à pochettes et à Clindre horizontal, Théières, Cafetières, Chandeliers d'argent de toutes descriptions, Sets complets de Couteaux, fourchettes, Cuillères d'argent d'Allemagne 52 morceaux, bijoux, bagues, jongs d'or très pur, pendents d'oreille de Corail et de Cornéon d'une qualité supérieure, Épinglètes, Tabatières, chaînes, clés d'or et d'argent et une grande variété d'autres articles et bijoux dont il pourra disposer à des prix modérés.

Montres bijoux &c. &c. à réparer au plus court avis et à des conditions fort libérales. Montréal 17 Mai 1842.

Kobillard et Cassette, No. 74 Pine Street, NEW-YORK. RECONNAISSANTS du noble encouragement et de la confiance dans ont bien voulu nous honorer nos amis et collègues; nous venons encore aujourd'hui leur soumettre nos services, et remplissons comme ci-devant tous les ordres qu'on voudra bien nous donner pour l'achat et l'expédition de toutes espèces de MARCHANDISES, savoir: DE FRANCE Rubans, velours, soies pour dames, et messieurs, chapeaux de modiste de Paris, mantes, bijoux, etc. DE L'ALLEMAGNE Miroirs (dans cadres ou non) jouets d'enfants (à la caisse) argentés dans toutes les branches pour domicile et de magasin.

DES ISLES Café de Java, St. Dominique etc. riz, huiles d'olive, figues, citrons, oranges, seiges etc. DES ETATS-UNIS Objets de tous genres de Manufacture Américaine DE ÉTATS D'OHIO et d'ILLINOIS Les arrangements que nous venons de prendre sur les marchés d'Ohio et d'Illinois ont été notre établissement de ventes privées et d'enchères publiques sous la direction de M. R. P. et nous pouvons aussi les négocier pour acheter sur un crédit aux plus bas prix possible, tous les genres de PROVISIONS qu'on offre en si grande abondance le riche sol du Ouest des États-Unis. NOUS EXPÉDITIONS DONC COURRIER A MONTEAL ET A QUÉBEC.

DU LARD Des qualités mes, prime mes, prime, etc. DE LA FARINE De diverses qualités, de la grise, blanche, etc. d'abeilles, robes pour voitures d'hiver etc. TRAITES SUR LONDRES. Nous adressons aussi sur Londres, Paris, Dublin, ou ailleurs les traites qu'on voudrait négocier et expédier par New-York le tout à 1/4 0/0 de commission.

REFERENCES Jos. Roy, Ec. MONTEAL. J. D. BERNARD, Ec. QUÉBEC. G. D. BALLET, Ec. QUÉBEC. MM. F. PRATT et FRÈRES. QUÉBEC. Tous les ordres d'envoi être adressés à N. Y. 9 juin 1841. j-15.

L. A. OLIVIER, AVOCAT, ENCOIGNEURE DES RUES ST. VINCENT ET ST. AMYBLE. 12 Mai, 1842. j-1-4

AUX ENTREPRENEURS ETC. SABLE A VENDRE d'Excellente qualité, par le soussigné, sur sa propriété, rue Sherbrooke. Le local étant en dedans des cent chaînes érite le paiement de Taxe aux barrières. LOUIS COMTE, j124. 28 Avril 1842.

AVIS. ON a besoin d'un Médecin au Village de la paroisse de St. Paul de Lavallée. S'adresser à ce bureau.

PUBLIE ET A VENDRE. CHEZ C. P. LÉPROHON, Librairie, rue Notre Dame, PRÉCIS DE DIVERSES ORDONNANCES ET STATUTS REDIGÉ PAR GODEFROY CHAGNON, Ec. Notsire, 1 Vol. in 12e de 108 pages.

TABLE DES MATIÈRES: Introduction, Ordonnance pour la nomination des officiers de paroisses, &c. Ordonnance concernant les municipalités. Acte pour l'établissement des écoles élémentaires. Ordonnance pour les bureaux d'enregistrement. Acte pour remédier aux abus commis contre l'agriculture, révisé de divers actes, exposant les principaux devoirs des sous-royers. Précis d'un acte pour consolider et amender les lois relatives aux injures malicieuses contre la propriété. Acte pour l'établissement de cours de district et de livraison. j-23.

MATHEW OWENS, FRANÇOIS BELLEVAL, JACQUES BOURGEOIS, JEAN-BAPTISTE DESNOYERS et JEAN, BAPTISTE DUCLOS ont servi dans la milice incorporée durant la guerre avec les États-Unis, ou leurs héritiers, obtiendront des nouvelles à leur avantage, en s'adressant au soussigné Notaire Public à Chambly. Toutes personnes qui auraient connaissance de individus ci-dessus ou de leurs héritiers, sont priées de les informer de la suite notice. BASILE LAROQUE, j-95. — 6 Avril, 1841.

CHARLES GAREAU, MARCHAND TAILLEUR. L'honneur de prévenir ses amis le public en général, qu'il a établi un MAGASIN et une BOUTIQUE de MARCHAND TAILLEUR dans la rue St. Jean-Baptiste, porte de St. Mrs. McIntyre et McVey, où il aura constamment en main un assortiment complet d'effets en son genre. Les personnes désirant fournir leur draps, seront aussi bien servies que si elles le prenaient à son magasin. C. G. ayant pratiqué dans les meilleurs établissements Tailleurs des États-Unis, et ayant pris des arrangements pour se procurer les nouvelles coupes et modes des pays étrangers n'en cèdera à personne pour l'élégance des ouvrages qu'on voudra lui en confier. Montréal, 12 Avril 1842. j-119.

NOUVEAUX ARRANGEMENTS POUR LA TRAVERSE DU HORSE-BOAT. LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU HORSE-BOAT a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'elle tiendra la traversée du HORSE-BOAT comme suit, durant toute la saison: La traversée se fera tous les jours de chaque côté, depuis SIX heures du matin jusqu'à SEPT heures du soir. La société se charge de payer la barrière pour aller et revenir le même jour à ceux qui veulent de l'autre côté du fleuve. Montréal, 22 Avril 1842. j-123.

CHANGEMENT DE DEMEURE. AMABLE PROVOST a transporté son Magasin vis-à-vis Messrs. B. WATKINS & Cie Rue St. Paul où il aura constamment en vente un assortiment général d'Épicerie et marchandises sèches. Montréal 20 Mai 1842. j-7.

A VENDRE OU A LOUER. LA BELLE MAISON en pierre et à deux étages de feu M. J. B. MASSE, située au Centre du bourg St. Denis; elle est dans le meilleur ordre, ainsi que les dépendances qui consistent en: Hangars, Écuries, Granges, remises et autres bâtiments. Le Jardin est spacieux, bien arrosé et très productif. Les conditions sont faciles à l'acquiescer, pour plus ample information s'adresser à ANTOINE BOIRER Cultivateur de St. Jean Baptiste. Novembre 8 1841. j-75.

MAGASIN A LOUER. UNE MAISON et le MAGASIN à louer dans la paroisse de St. Jacques le Mineur, c'est une excellente situation pour le commerce. La maison est située vis-à-vis de l'église qui est maintenant après eux morte. En ce point les informations s'adresser au propriétaire. J. L. BEAUDRY, Vis-à-vis le Palais de Justice, Montréal 10 Juillet 1841. j-23

CONDITIONS DE L'AUREOLE. CE JOURNAL se publie trois fois par semaine, les MARDI, JEUDI et SAMEDI matin. Le prix de la souscription est de QUATRE PIASTRES par an, non payable par semestre et d'avance pour la ville deux fois par semaine pour la campagne, les MARDI et VENDREDI midi. La souscription est quatre piastres par an, y compris le port, si on paie au commencement de la semaine et cinq piastres si on paie qu'à l'échéance. On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois. Le Bureau de L'AUREOLE est établi petite rue St. Amable, près le Marché Neuf. Toutes correspondances doivent être adressées et toutes réclamations faites, Francs de Port à Cinq MARS, propriétaire. Nous prions Messieurs les maîtres de Poste dans les provinces où nous n'avons pas d'Agents de vouloir bien, s'il y a des abonnés, accepter l'argent pour leur paroisse.

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ere insertion, 2s. 6d. Chaque insertion subséquente, 1s. 7d. Dix lignes et au-dessous, 1ere insertion, 3s. 4d. Chaque insertion subséquente, 1s. 10d. Au-dessus de dix lignes: 1ere insertion par ligne, 4d. Chaque insertion subséquente, par ligne, 1d. Les annonces se publient tant qu'on ne donne pas ordre de discontinuer, chaque fois que le nombre d'insertions qu'on requiert n'est point exprimé sur l'ordre. A G E N S . — 0 — Québec, (Trois-Rivières, Laprarie, Boucherville, Valence, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Monnoir, T. H. Gagnon, Ec. P. M. St. Césaire, Mr. F. Danvercau, St. Pie, D. Bondy, Ec. St. Hyacinthe, Mr. F. Cadoret, St. Charles, Mr. F. M. Lemay, St. Marc, Mr. Jos. Pariseau, St. Denis, Mr. Louis Page, St. Antoine, Mr. Théophile Gauthier, Isle Verte, Louis Bertrand, Ec. P. M. St. Ours, Dr. Jos. Lussan, St. François, Mr. L. G. D. De St. François, Nicolet, Charles Giroux Ec. St. Grégoire, Jos. P. F. M. Gentilly, Ad. Stein, Ec. P. M. Yamachiche, M. Hicher Ec. P. M. Maskinnong, Mr. Jos. Giroux P. M. Berthier, A. D. Bondy Ec. P. M. Batiscan, Ferd. l'Étenu Ec. P. M. L'Assomption, Mr. J. Guilbault, P. M. St. Jacques, S. Dufresne Ec. P. M. Rigaud, S. Fournier Ec. P. M. St. Roch d'Ashigan, Dr. J. Robitaille, St. David, M. Joseph Boisvert, Longueuil, M. E. Talham.

Imprimé et publié par F. CINQ MARS, Rue St. Amable demeurant rue Capitale, près du vieux Marché.